



Compte-rendu de la réunion du conseil municipal

Vendredi 30 octobre 2020

Le Conseil municipal de Le Breuil s'est réuni en séance ordinaire, le vendredi 30 octobre 2020 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jacky PERROT, Maire.

Nombre d'élus en exercice : 15

Nombre d'élus présents : 14

Présents : M. Jacky PERROT, M. Pierre MATICHARD, Mme Isabelle LANOIX, Mme Myriam BOURACHOT, M. Alain LASSALLE, M. Jean-Luc RAMILLIEN, M. Bernard PERON, M. Christian CACHARD, M. Laurent PERRET, Mme Mireille DURANTET, Mme Lucile DA CONCEICAO DE JESUS, M. Patrick DRIFFORD, M. Edouard MATHEVET, M. Alexandre VERNAY.

Absent : Mme Nathalie JACQUET

Secrétaire de séance : Mme Isabelle LANOIX

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h05 et constate que le quorum est atteint.

I) Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 septembre 2020

M. le Maire demande aux élus de bien vouloir valider le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II) Admission en non-valeur

M. Le Maire informe les membres du conseil municipal que M. le Trésorier de Lapalisse a transmis un état de produits communaux concernant des créances irrécouvrables. Après examen de cet état, les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité pour l'inscription de la somme de 253.75 € en non-valeur et demande à M. le Trésorier de mettre tout en œuvre pour recouvrer les autres sommes s'élevant à 218.43 €.

III) Décision modificative sur le budget de la commune

M. Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des transferts de crédits sont nécessaires dans la section investissement concernant des opérations d'ordres d'un montant de 5 494 €. Le Conseil adopte cette décision à 13 voix pour et 1 abstention. La seconde décision modificative concerne les admissions en non valeurs évoquées au point n°2. Les membres du Conseil Municipal votent cette décision à l'unanimité.

IV) Création d'un emploi d'agent recenseur

Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021. La création d'une vacance de poste sur le site emploi territorial est nécessaire.

V) Cession du terrain SAUTET

M. le Maire présente le projet de cession du terrain SAUTET aux riverains. Des informations complémentaires sont nécessaires pour statuer.

VI) Inscription des chemins au plan Départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR)

Suite à la visite des agents du Conseil Départemental, M. le Maire donne lecture de la mise à jour des inscriptions au PDIPR des chemins de la commune. Il demande le déclassement du chemin privé du sentier botanique qui doit faire l'objet d'une convention entre la Communauté de Communes du Pays de Lapalisse, le propriétaire du chemin et les riverains. Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

VII) Appel au don suite intempéries dans les Alpes Maritimes

Face à l'ampleur de la catastrophe qui a touché de nombreuses communes dans les Alpes Maritimes, l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier invitent les collectivités à apporter leur soutien aux communes durement touchées par les intempéries. La commune décide à l'unanimité de faire un don de 200 €.

VIII) Demande de subvention DETR pour les travaux de réfection de la salle de réunion.

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal le devis de l'entreprise Métairie d'un montant de 1852.20 € HT en date du 12 juillet 2019, un devis complémentaire de 249 € HT a été réalisé. Cette dépense est subventionnable à hauteur de 35 % par l'Etat soit 735.42 €. Une demande de subvention sera déposée.

VIII-) Devis revêtement tables de la cantine.

Le revêtement des tables de la cantine doit être changé. Le conseil municipal valide le devis de la société MDB pour un montant de 1128.40 €HT. Les travaux seront inscrits au budget 2021.

IX) Nomination d'un élu correspondant sécurité routière.

La Préfecture de l'Allier demande à la commune de nommer un correspondant à la sécurité routière, M. Christian CACHARD accepte la nomination.

X) Approbation des nouveaux statuts du SIVOM « Vallée de la Besbre ».

M. le Maire donne lecture à l'assemblée délibérante des nouveaux statuts du SIVOM « Vallée de la Besbre ». Après avoir délibéré à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal approuvent les nouveaux statuts.

XI) Questions diverses

XI-1)- Le recensement de la population va se dérouler du 21 janvier au 20 février 2021.

XI.2)-M. le Maire informe les élus que la mairie a reçu deux courriers concernant la circulation au centre du village. Monsieur le Maire prendra contact avec les intéressés.

L'ordre du jour étant levé à 22h30, Monsieur le Maire déclare la séance close.